

Procès-verbal du Conseil d'École du lundi 15 novembre 2021

Composition du Conseil :

Personnel enseignant		Représentants des parents d'élèves		IEN	Mairie
Présents	Absents	Présents (T ou S)	Absents	Mr CASTELLI, Inspecteur de l'éducation nationale (Excusé)	Mr AIRAUD, Adjoint au maire - délégué à l'éducation Mme GUERY Conseillère municipale déléguée à l'éducation
Mme ATTENOT Mme BEDARD Mr DE PUGA Mme ERARD Mme POLET Mme BALANDIER	Mme DUWELZ (Excusée)	Mme BELLE Mme SAINTOT Mr MAYER	Mr SAINTOT Mme MASSON Mme MATT Mme JUSSY Mme VIROT Mme HOERD Mr BINDLER (Excusés)		

Ordre du jour	1. Présentation de l'équipe pédagogique	5. Sécurité et santé
	2. Résultats des élections et présentation des représentants de parents d'élèves	
	3. Bilan de la rentrée	7. Calendrier des activités et projets
	4. Bilan financier	8. Prise de rendez-vous pour le second conseil d'école

1. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique se stabilise mais nous avons accueilli de nouvelles personnes :

3 enseignants :

- BALANDIER Dominique, enseignante lors de la décharge de directeur, le lundi ainsi que le mardi dans la classe de Mme BEDARD, MS.
- DE PUGA Filipe, enseignant dans la classe de PS/MS
- DUWELZ Sophie, remplaçante rattachée à notre école

3 AESH :

- Angela OLIVERIO (dans la classe des GS l'après-midi)
- Sandrine BOURBLANC (classe des PS/MS le matin et GS l'après-midi)
- Anne-Claire MARTY (dans la classe des MS)

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	
Enseignants	DE PUGA Filipe	POLET Valérie	BEDARD Morgane BALANDIER Dominique	ERARD Sophie	ATTENOT Marie-Claire	DUWELZ Sophie
ATSEM	SOUSTRE Catherine	COUTY Sonia	PREMPAIN Catherine	PETITJEAN Laetitia	BASTIEN Frédérique	
AESH	Sandrine BOURBLANC	Sandrine BOURBLANC	Anne-Claire MARTY		Angela OLIVERIO	

Un départ est prévu mi-décembre. Catherine SOUSTRE part à la retraite et sera remplacée. Le nom de sa remplaçante n'est pas encore connu ce jour. Ce remplacement est-il prévu à long terme ?

Informations du CE : L'ATSEM qui assurera le remplacement de Catherine SOUSTRE devrait pouvoir venir quelques jours avant le 10 décembre pour une période de transition (date de départ en retraite).

La suppression d'un poste d'ATSEM est toujours d'actualité mais pour un projet plus global. La mairie communiquera plus d'informations au second conseil d'école.

2. Présentation des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le 8 octobre 2021. Les parents d'élèves ont été élus au nombre de 10 (5 titulaires et 5 suppléants), tous candidats d'une même liste, seule candidate, avec 151 suffrages exprimés (137 en 2020) et un taux de participation de 61,54% (59,36% en 2020).

Nous remercions les parents engagés dans la vie de l'école ainsi que pour la mise sous enveloppes et le dépouillement.

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
Titulaire	Mme JUSSY	Mme MASSON	Mr MAYER	Mme MATT	Mr SAINTOT
Suppléant	Mme SAINTOT	Mme VIROT	Mme HOERD	Mr BINDLER	Mme BELLE

Proposition : Il est proposé qu'un récapitulatif des coordonnées des représentants des parents d'élèves soit diffusé dans les cahiers de liaison. Les parents proposent un trombinoscope pour qu'ils soient bien reconnus par les parents de l'école.

3. Structure de l'école : effectifs des classes, prévision des effectifs pour la rentrée prochaine

- **L'effectif actuel :**

L'effectif total de l'école est de **141 élèves** à ce jour.

- Classe 1 : 26 élèves (10 petits et 16 moyens)
- Classe 2 : 30 grands
- Classe 3 : 26 moyens
- Classe 4 : 28 petits
- Classe 5 : 31 grands

Les effectifs sont très élevés puisque le comptage à la rentrée n'a pas abouti à l'ouverture d'une 6^{ème} classe.

- **Prévision d'effectifs pour la rentrée prochaine :**

Pour la rentrée 2022, nous pouvons prévoir aujourd'hui les effectifs suivants :

- PS : 28* (+8 secteur mixte)
- MS : 38
- GS : 42

= **108 élèves +/- 8 élèves** soit **116 élèves**

** Le chiffre des futurs petits vient des naissances domiciliées de 2019 dont les adresses des parents dépendent de notre secteur.*

Suite à la saisie des prévisions en octobre dans la base de l'EN pour l'année prochaine, un message a été envoyé à l'école pour signaler le constat d'un écart important entre les effectifs de l'année 2021-2022 et les prévisions de l'année 2022-2023.

Le secteur (secteur mixte) a-t-il changé pour la rentrée future ? Des nouveaux logements seront-ils livrés pour la rentrée 2022 ?

Informations du CE :

Mr AIRAUD informe qu'il n'y a de changement prévisible pour la rentrée future, pas de nouveaux logements livrés en 2022. Il y en aura en 2023 et 2024. En 2025, il y aura le programme rue Versini : 76 logements à répartir sur 2-3 écoles.

4. Bilan financier

- **Année scolaire 2020-2021 :**

La comptabilité de l'année scolaire 2020/2021 a été clôturée et vérifiée par l'OCCE. A la rentrée, il y avait 5825,53 euros sur le compte, qui permettront de financer les activités pédagogiques. Le résultat de l'exercice de l'année 2020-2021 est négatif puisqu'aucune participation des familles n'a été demandée pour les sorties de fin d'année notamment.

- **Année scolaire 2021-2022 :**

Sommes récoltées par classe via la coopérative scolaire : 2950 euros pour l'ensemble de l'école.

Une répartition égale de la somme permet à chaque classe de disposer de **590 euros** pour l'année 2021-2022.

Je remercie Mr MAYER d'avoir assuré sa mission de vérificateur aux comptes pour l'année 2020. Un vérificateur aux comptes doit être désigné pour la clôturer la comptabilité de l'année 2021-2022.

Décision du CE : Mme SAINTOT se propose au poste de commissaire aux comptes pour clôturer l'année 2021-2022.

Nous la remercions.

5. Sécurité et santé

5.1 Sécurité

Les consignes ministérielles concernant la sécurité sont nombreuses. 5 exercices doivent être faits au cours de l'année scolaire (2 exercices « incendie » et 3 exercices « PPMS » dont 1 « PPMS attentat »)

Exercice d'évacuation incendie :

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 16 septembre 2020. L'exercice a été déclenché, observé et chronométré par la mairie. Il s'est bien déroulé. Un deuxième exercice aura lieu au printemps prochain.

Nous avons constaté que l'heure de déclenchement à 8h45 n'était pas la plus adaptée pour des PS en début d'année.

Exercice PPMS :

Le système d'alerte fonctionne toujours avec les boitiers installés en septembre 2019.

Nous avons réalisé un exercice « intrusion-attentat - confinement » le 4 octobre. Les enseignantes verrouillent les portes des classes et demandent aux élèves de se cacher sous les tables et de faire le silence. Les ATSEMS mettent en place le mobilier de barricade et ferment les volets comme cités dans le PPMS.

Les constats :

- Les boitiers bipent régulièrement signalant un problème de pile. Lors de l'exercice un des boitiers n'a pas sonné. L'information a été remontée mais le problème persiste.
- Un rendez-vous avec la mairie a eu lieu pour faire le point sur le matériel manquant. Celui-ci est en cours de livraison (lampe, pile, clé des toilettes de la classe 1, clé de la réserve...)

Accident scolaire :

Un accident a eu lieu lors d'une séance de sport dans la salle de motricité. Un enfant s'est cassé une dent sur une table. 10 tables sont présentes dans la salle de motricité pour la garderie. Une solution peut-elle être envisageable ?

Mr AIRAUD a pris note de cet évènement.

5.2 Santé

COVID : Le protocole sanitaire est de nouveau renforcé. Tous les départements, dont le nôtre, devront appliquer le niveau 2 du protocole sanitaire à compter du lundi 15 novembre, ce qui implique pour l'essentiel:

- le port du masque pour les élèves dans les écoles élémentaires;
- des restrictions concernant les activités physiques et sportives;
- des règles renforcées concernant le nettoyage, la désinfection ainsi que la restauration scolaire ;
- la limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes, niveaux).

Dans le cadre des opérations de tests salivaires, nous vous avons demandé de compléter des formulaires de consentement de prélèvement salivaire.

Ce document reste à l'école. Il est valable durant toute l'année scolaire et permettra d'anticiper les opérations de tests salivaires qui pourraient se dérouler de manière inopinée.

Nous avons recueilli 129 consentements pour l'école.

Le lavage des mains est essentiel. Le lavage des mains doit être réalisé, à minima : à l'arrivée dans l'école, avant et après les récréations, après être allé aux toilettes, avant et après chaque repas. L'utilisation d'une solution hydro alcoolique se fait de manière occasionnelle. Le gel est utilisé uniquement en retour de récréation pour gagner du temps. La mairie fournit le gel pour les adultes. Une référence adaptée au jeune public a été fourni par Mr HOSOTTE l'année dernière. Il reste 4 flacons en stock. Un réapprovisionnement peut-il être envisagé ?

Décision du CE : Les parents se renseignent pour refournir l'école.

6. Travaux

De nombreux travaux ont été réalisés et nous tenons à remercier la mairie pour cela. Il y a notamment eu :

- La mise en place de vestiaires à proximité de la classe des PS dans le bâtiment principal.
- Peinture neuve : dans le couloir, dans le sas d'entrée, dans la classe des GS, dans la classe des PS.
- L'installation de jardinières pour l'annexe et le nettoyage du jardin du bâtiment principal.
- Un réagencement de la cour : banc retourné, mis en place d'une poubelle
- La remise en couleur des marquages au sol dans les cours de récréation.
- La réparation de la mappemonde (2 étapes) /demande parents/

Un local a été mis à disposition de l'école pour stocker les vélos. Cependant, ce local donne sur la petite cour de la garderie et donc inutilisable avec 30 élèves. Les vélos doivent donc être descendus par les escaliers tous les jours. Un local vélos pourrait-il être envisageable ?

Décision du CE : Mr AIRAUD a pris note de la demande.

D'autres questions ont été soulevées par les parents d'élèves :

- Cet été, un questionnaire en ligne appelait les parents à donner leurs avis sur les aménagements possibles dans la cour. Quelle suite est donnée au dépouillement ?

Décision du CE : La mairie a reçu environ 100 réponses pour les 6 écoles. 2 organismes ont été sollicités par la mairie, CPIE et CAUE pourraient intervenir. La mairie rencontre l'équipe juridique ces prochains jours.

Ce qu'il en ressort est qu'il faut 4 espaces : des espaces de jeux et des espaces de détente, des espaces frais et la partie préau qu'il serait intéressant de mettre en partagé famille-école.

- Des talkies-walkies sont demandés par le personnel de la garderie pour gérer les communications à distance entre la cours en contrebas (toboggan) et la salle de la garderie, notamment pendant la période estivale. Ce, afin de gérer la restitution des enfants aux parents par exemple. Est-ce que la mairie peut éventuellement fournir ou participer à l'achat de cet outil paraissant tout à fait justifié ?

Décision du CE : Le service concerné de la mairie a pris en main cette demande.

- Le luminaire photovoltaïque installé en milieu d'année dernière devant la salle de garderie fonctionne correctement, merci à la mairie pour cette installation rapide.

Néanmoins, le capteur de présence est limité dans son orientation, est-il envisageable de mettre un capteur à 180° ?

Décision du CE : L'angle est maximal. Si le problème persiste, il faudra déplacer la lampe. La mairie reste dans l'attente de retours des parents.

Nouvelle école : Le projet de reconstruction de l'école est à l'étude. Plusieurs sites sont possibles mais aucun n'est idéal. Le plus probable serait en dessous de l'annexe (il y a un terrain de 4000m² et l'école a besoin de 1000m² pour 6 classes et la cour, pas d'espace pour la garderie). Le problème est la pente. Pour l'instant l'échéance est toujours ouverture de l'école en septembre 2025.

7. Calendrier des activités

Sortie à l'opéra : La classe de Mme POLET a pu assister à un concert commenté à l'Opéra national de Lorraine. Cette sortie a beaucoup plu. L'entrée a été financée par l'APE. Le bus a été payé par la coopérative de l'école.

Photo de classe : La photo de classe a eu lieu ce lundi 15 novembre. Cette année des photos individuelles vous seront proposées. Toutes les commandes se feront en ligne.

Passage du Saint Nicolas : La visite de Saint-Nicolas est de nouveau prévue malgré le contexte sanitaire. Nous l'attendons avec impatience. Tous les enfants se retrouveront dans la salle de motricité pour chanter une chanson à Saint-Nicolas. La date sera reconfirmée avec les horaires.

Spectacle de Noël : Un spectacle sera offert à tous les enfants le jeudi 16 décembre par la coopérative de l'école. Il s'agit du « Théâtre des émotions » de l'artiste lorrain ROBERDAM.

Cela représente un gros budget pour l'école. A cette période de l'année, un spectacle est offert aux écoles élémentaires. Les écoles maternelles ne pourraient-elles pas profiter également de ce financement ?

Décision du CE : Un spectacle de Noël sera de nouveau financé par la mairie à partir 2022. Merci à la mairie pour ce retour positif.

Cycle piscine : Les élèves de GS de Mme Polet et Mme Attenot se rendront à la piscine du 14 mars au 10 juin 2022 ; les lundis de 09h40 à 10h15.

Ventes Initiative : Une vente d'objets personnalisés par les enfants a été organisée l'année dernière. Celle-ci s'est faite tardivement dans l'année ce qui a compliqué les choses. Souhaitez-vous réitérer l'activité ? Si oui, à quel moment de l'année ?

Décision du CE : L'opération devrait être réitérée courant février mars.

Le cahier du bonhomme :

Un cahier suivra les enfants de la PS à la GS. Il permettra de mesurer régulièrement l'évolution, au cours de la scolarité, que les enfants ont de la représentation du schéma corporel.

Un projet jardinage :

L'école met en place un projet jardinage. Celui-ci est possible grâce à la mobilisation de tous les acteurs (mairie, parents). L'APE a financé l'achat de bulbes pour l'ensemble des classes. Les parents précisent que les bulbes seront livrés cette semaine.

8. Prise de rendez-vous pour le second conseil d'école

La date du 2ème Conseil d'École est fixée au **jeudi 17 mars 2021, 17h30.**

La présidente de séance :
Morgane Bédard

La secrétaire de séance :
Dominique Balandier